

Président : J.François BURETTE
Vice-président : Dorothee LEMAIRE
Secrétaire : Dominique SAINTY
Secrétaire-adj : Anne-Sophie CARLIER
Trésorier : Claude RECHE
Trésorier-adj: Dr Pierre MERIAUX

Agrément Jeunesse & Sports : N° 59 CMS 07

2 structures

P.T.H.N. : Centre Hospitalier de Denain
N° SIRET : 447 477 316 00015
C.M.S : centre hospitalier de St Amand
N° SIRET : 447 477 316 00031

Objet : Centre Médico-Sportif
N/Réf : 2018/027 – JF.B /D.S

Denain, le 20 septembre 2018

Le Président
L'Association S.P.O.R.T

à

M. mes firs les MAIRES

Ville deC.A.P.H.....

Madame, Monsieur le Maire,

Nous vous avons, déjà, contacté pour exposer les difficultés dans lesquelles se débat l'Association S.P.O.R.T de la Porte du Hainaut afin de maintenir l'activité de ses deux structures de Médecine du Sport à Denain et à Saint-Amand.

Bien que bénéficiant d'un partenariat avec la C.A .P.H qui prévoit, dans la limite de sa subvention, la délivrance gratuite d'un bilan médical de qualité (*visite de non-contre-indication comprenant une consultation par un médecin du sport, examen cardio-respiratoire, prise en charge diététique, psychologique, podologique et pour les sports de combat un examen ophtalmologique*), l'association a connu depuis plusieurs années des difficultés suite à des baisses drastiques voire des suppressions de subventions de la part des autres Instances : Département, Région, Etat etc... (*Contrat/Plan/Etat/Région*). Nous remercions donc vivement son Président, Mr BOCQUET et les différents Vice-présidents de la Commission Sports non seulement de l'écoute attentive à nos problèmes mais surtout du soutien sans faille.

Ces aides supplémentaires permettaient la délivrance d'actions de prévention (*équilibre alimentaire, dopage, prévention de la mort subite du sportif*) au niveau des établissements scolaires, clubs et surtout participaient à l'acquisition d'un matériel médical adéquat pour chaque discipline représentée (*cardiologie, ophtalmologie, podologie etc...*) ainsi nous sommes les seuls à posséder l'équipement pour l'accueil des sportifs porteurs de handicap.

La baisse continue : et en 2018, le C.N.D.S n'assure plus qu'à hauteur de 1.000 € (au lieu de 9.000 €) l'informatisation du dossier médical utilisé en réseau par le secrétariat et l'équipe médicale dans un souci de traçabilité (*temps de saisie non négligeable pour tous*).

Une baisse également pour l'action « Ma Santé et Moi » délivrée dans les établissements scolaires, aux jeunes sportifs au sein des clubs, alors que cette prestation quitraite de la lutte contre l'obésité, la sédentarité et les conduites addictives, répond aux besoins locaux (*précarité, obésité, malbouffe...*) et à d'aucunes thématiques des Etats Généraux de l'Alimentation.

En octobre 2017, nous avons sollicité auprès du Ministère et de la Région un retour au Contrat/Plan/Etat/Région concernant le matériel médical (*cf courriers divers et réponses sur notre Site Internet ⇒ C.M.S en difficultés : démarches 2017*). Auquel s'ajouteront prochainement les Relances 2018 comprenant un courrier au Ministère avec copies aux différentes Instances.

Pour la bonne continuité de l'activité, il y a urgence car l'ergocard qui a plus de 15 ans doit être remplacé. Si nous ne pouvons plus délivrer d'épreuves d'effort, nous risquons de perdre l'agrément Plateau Technique (après Dunkerque et Liévin, il ne restera plus que le CREPS de Wattignies comme Plateau Technique bien loin d'être aussi complet et équipé que celui de Denain).

C'est pourquoi, nous recherchons d'autres aides extérieures occasionnelles pour cet investissement et sollicitons les différents Maires élus de la C.A.P.H afin de nous aider dans cette démarche, soit en nous octroyant une subvention exceptionnelle soit en intervenant auprès des élus locaux (Conseillers départementaux, Conseillers Régionaux, Députés) de notre territoire afin de les sensibiliser à nos problèmes.

Dans la volonté de pérenniser notre activité, une réflexion sera menée par le Comité en septembre pour revoir notre organisation en augmentant les tarifs des extérieurs voire en appliquant une participation modique pour les usagers de la C.A.P.H et ainsi de continuer à délivrer une mission de santé publique pour un plus grand nombre possible de sportifs, sans devoir abandonner tout simplement certaines activités puisque ne pouvant remplacer le matériel.

Notre équipe se tient à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire et dans l'attente de l'intérêt que vous porterez à cette requête, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre entier dévouement.

Jean-François BURETTE
Président de l'Association S.P.O.R.T
de la Porte du Hainaut



Copies à :

- ✓ *Mr Alain BOCQUET, président de la C.A.P.H*
- ✓ *Mr Jean-René BIHET, Vice-Président Commission Sports*
- ✓ *Mr LECERF Jean-Marie , Président Commission Sports*
- ✓ *Mr HINFRAY Emmanuel*